

# Victimisation par les pairs et développement de traits psychopathiques pendant l'enfance

Numéro de la fiche : OPR-672

## Sommaire

### DIRECTRICE/DIRECTEUR DE RECHERCHE

Vincent Bégin, Professeur - Département de psychoéducation

#### Renseignements

[vincent.begin@usherbrooke.ca](mailto:vincent.begin@usherbrooke.ca)

### CODIRECTRICE/CODIRECTEUR DE RECHERCHE

Alexa Martin, Professeure - Département de psychoéducation

#### Renseignements

[alexa.martin-storey@usherbrooke.ca](mailto:alexa.martin-storey@usherbrooke.ca)

### UNITÉ(S) ADMINISTRATIVE(S)

Faculté d'éducation  
Département de psychoéducation

### CYCLE(S)

2e cycle  
3e cycle

## Description du projet

Dès l'enfance, les traits psychopathiques (p.ex., faible empathie, insensibilité, narcissisme) sont associés à des difficultés de comportement (p.ex., agression, bris de règles) qui sont particulièrement sévères et persistantes. Cependant, les études longitudinales ayant examiné l'évolution de ces traits à cette période suggèrent qu'ils ne sont pas complètement stables chez tous les enfants. Ces résultats vont dans le sens de postulats qui sont centraux aux théories sur les traits de personnalité, qui stipulent que les traits sont relativement malléables à cette période et qu'ils sont même, dans une certaine mesure, réceptifs aux influences environnementales. Notamment, la victimisation chronique par les pairs (p.ex., se faire frapper, insulter, menacer ou exclure d'un groupe) pourrait jouer un rôle important dans le développement des traits psychopathiques : les enfants constamment victimisés pendant leur parcours scolaire pourraient graduellement devenir plus insensibles, détachés de leurs émotions et repliés sur soi. Or, peu d'études ont été menées sur la question. Ainsi, le projet de recherche visera à documenter le rôle des expériences de victimisation chroniques sur l'évolution des traits psychopathiques pendant l'enfance.

## Discipline(s) par secteur

### Sciences sociales et humaines

Psychoéducation

La dernière mise à jour a été faite le 31 janvier 2022. L'Université se réserve le droit de modifier ses projets sans préavis.